

Opérateur de chantier

Recyclage à 3 ans (OC3) – Amiante Sous-section 3*



2 JOURS – 14 heures

CPF

FORMATION CERTIFIANTE

98% DE RÉUSSITE**

OBJECTIFS

Sous la responsabilité de l'encadrement de chantier :

- **Prendre conscience** des risques liés à l'amiante.
- **Savoir entretenir et utiliser** les équipements de protection individuelle et collective.
- **D'appliquer** les mesures de prévention en appliquant les procédures de réalisation des chantiers d'amiante.
- **De s'informer.**

POUR QUI ?

- **Ouvriers et compagnons** ayant pratiqués l'activité correspondante depuis moins de 12 mois, formés, titulaires d'une attestation de capacité selon les arrêtés du 23 février 2012.
- **Être âgé de 18 ans et titulaire d'un contrat à durée indéterminée.**

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire à l'entrée en formation d'un certificat médical d'aptitude aux travaux liés au retrait et au confinement de l'amiante de moins de 2 ans.
- Maîtriser le français (lecture, écriture).

CONTENUS

- Être acteur de la prévention
 - Connaître le risque amiante.
 - Connaître les exigences de la réglementation.
 - Connaître et appliquer les mesures de prévention.
- Participer à la démarche prévention de l'entreprise
 - Signaler les situations dangereuses, en informer la hiérarchie.
 - Savoir réagir face à une situation inhabituelle.
 - Participer à l'amélioration des conditions de travail.

TARIF INTER : 535,50 €. HT

PROCHAINE SESSION :

Reportez-vous au planning des sessions

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

> **Évaluation théorique :** 10 mn sous forme de QCM.

> **Évaluation pratique de 10 min :** en continu à partir d'un entretien oral du stagiaire avec le formateur et portant sur la description de l'un ou plusieurs points visés pour l'évaluation pratique de la formation initiale préalable ou du premier recyclage .

Si évaluation positive : délivrance d'une attestation de compétence et d'un certificat FORPREV.

Si évaluation négative : délivrance d'une attestation de participation.

RECYCLAGE

Les recyclages suivants d'une durée de 2 jours seront effectués au plus tard trois ans à compter de la délivrance de l'attestation lors du recyclage précédent.

* Retrait ou Encapsulage d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.

** Taux de réussite constaté sur la période 2022



SIRET : 784 617 391 00015 - NAF 8559 B - TVA FR36784617391 - Déclaration Activité : 11 75 00 337 75

Certifiée par CERTIBAT sous le n° 003/2012/AMI-S3/31 Amiante sous-section 3- délivrée le 30 mai 2012 – valable jusqu'au 29 mai 2024

9 rue Saint Lambert 75015 PARIS
01 80 18 92 60 – inscription@aformaba.fr



Accès limité pour les personnes à mobilité réduite, veuillez-nous contacter

Création le 11.06.2021

Révision le:

Auteur: VM



ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE

Tout stagiaire doit obligatoirement être muni :

- De ses vêtements de travail,
- De ses chaussures de sécurité.

En l'absence de ces équipements de protection individuelle, le stagiaire ne sera pas admis à suivre la formation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques et technologiques
- Présentation et manipulation des matériels et outillages
- Mise en situation du stagiaire sur un chantier fictif permettant de reproduire les conditions réelles d'intervention (port des EPI, mise en œuvre des modes opératoires, travail en zone confinée...)
- Ordinateur, vidéoprojecteur, film

PROFIL DES INTERVENANTS

- Formateurs certifiés INRS, HSE119

- Support de cours
- Exercices pratiques
- Plans de chantier
- Chantier fictif
- Plateforme de travail certifiée CERTIBAT

* Retrait ou Encapsulation d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.

** Taux de réussite constaté sur la période 2022



SIRET : 784 617 391 00015 - NAF 8559 B - TVA FR36784617391 - Déclaration Activité : 11 75 00 337 75

Certifiée par CERTIBAT sous le n° 003/2012/AMI-S3/31 Amiante sous-section 3- délivrée le 30 mai 2012 – valable jusqu'au 29 mai 2024

9 rue Saint Lambert 75015 PARIS
01 80 18 92 60 – inscription@aformaba.fr

